

Bulletin d'information n°10

SOMMAIRE

Sonneries
Reprographie
Anniversaire (10ans) du LGN
Conseil pédagogique
Agendas électroniques
B2I (rappel)
S.M.S
Opération « les ambassadeurs »
Accueil
BIA
Sortie du vendredi
G.O.P.R
BEE
Amicale des personnels
Vendredis et veille de vacances
Saisie des notes
Fonctionnement de la reprographie
Eclairage du parking des personnels
Signalétique
Equipement de l'établissement sur
fonds propres
Fontaines à eau
Orientation
Etats de services (VS)

Sonneries :

Bien que l'horloge des sonneries ait été reprogrammée deux fois depuis quelques mois, il semblerait que la sonnerie ne soit pas entendue à certains horaires.

Merci de noter les horaires et les jours où vous constatez un défaut de sonnerie et de les communiquer à l'intendance.

Reprographie :

Monsieur Charles KONGHOULEUX, affecté depuis la rentrée scolaire au lycée du Grand Nouméa sur un poste adapté à son handicap fait de son mieux pour effectuer le travail relatif à la reprographie.

Merci d'apprécier le service effectué et de participer à la construction de bonnes conditions de travail à la fois pour cet agent et pour l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Anniversaire (10 ans) du lycée du Grand Nouméa :

La prochaine réunion du groupe de pilotage (dans lequel les enseignants sont insuffisamment représentés) aura lieu le lundi 3 mai à 17h 30, salle A305. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Conseil pédagogique :

Prochaine réunion du Conseil pédagogique, mardi 15 juin prochain, à 17h30, salle A305. Merci aux membres du Conseil de prendre note dans leurs agendas.

Agendas électroniques :

Les personnels de direction mettent à disposition leur agenda sur la partie Extranet du site Internet du lycée Grand Nouméa. Un des objectifs poursuivis est de faciliter les demandes de rendez-vous (quand la communication par mail se révèle inappropriée).

Merci de consulter ces agendas avant toute demande d'entretien.

B2I (rappel) :

Les professeurs principaux des classes de seconde, de première et de terminale, présenteront le bilan intermédiaire des activités réalisées dans le cadre du B2I :

- Bilan pour la classe.
- Bilan pour chaque élève.

Merci à chaque membre de ces équipes pédagogiques de participer à l'avancement des travaux dans ce domaine du B2I.

S.M.S :

Les avis d'absences des élèves sont désormais communiqués par S.M.S, dès le début de l'absence, c'est-à-dire généralement dès le début de la matinée quand l'absence est constatée à la première heure du matin, aux parents d'élèves.

Dans la plupart des cas, les parents justifient immédiatement l'absence (ou sont en mesure d'intervenir immédiatement dans le cas d'école buissonnière).

Ce nouveau dispositif a permis, non seulement de réduire le coût d'acheminement des courriers vers les familles, mais a surtout mis en place plus d'efficacité dans la gestion des absences des élèves.

Merci aux C.P.E, aux surveillants et à Laurent qui concourent à l'amélioration de ce domaine particulièrement important pour le fonctionnement de l'établissement.

Opération « les ambassadeurs » :

Vendredi 21 mai prochain, certains élèves des classes de seconde, se rendront dans leur collège d'origine afin de participer à des tables rondes visant à éclairer leurs camarades de troisième sur les différentes facettes de la scolarité en classe de seconde (et plus globalement, au lycée).

Tous les collèges du secteur du Grand Nouméa participent à cette opération.

Merci aux professeurs principaux de seconde de « repérer » ceux des élèves, collège par collège, qui seraient le plus susceptible de bien assumer cette fonction de communication.

Accueil :

De Madame DULRADJAK, professeur certifiée d'économie-gestion, qui reprend ses activités à mi-temps à compter du 27 avril prochain.

Merci d'accueillir cette collègue lors de son retour au lycée du Grand Nouméa après une longue absence.

BIA :

Les élèves engagés depuis l'an dernier dans la préparation du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) seront présentés à l'examen le mercredi 19 mai à 16h00 (examen national).

*Avenue Victor Hugo – BP KO 183 – 98830 DUMBÉA – Nouvelle-Calédonie
Tél : 41.01.00 – Fax : 41.01.01 – mél : proviseur.9830557n@ac-noumea.nc*

Sortie du vendredi :

Nous avons encore eu à connaître de plusieurs cas d'alcoolisation d'élèves ces derniers vendredis. Les élèves concernés sont sanctionnés par une journée d'exclusion d'une part et sont contraints de se rendre au centre d'addictologie de l'Agence Sanitaire de Nouvelle-Calédonie, service Décllic pour une consultation.

G.O.P.R :

Le G.O.P.R (Groupe d'Observation et de Prévention des Ruptures) s'est réuni deux fois depuis le début de l'année. 33 élèves font l'objet d'un suivi.

Merci de signaler les cas qui vous paraîtraient mériter un tel suivi auprès des membres du G.O.P.R : Proviseur, Proviseur adjoint, C.P.E, Infirmières, Assistante sociale, Madame MAXIMO (professeur de mathématiques).

BEE :

Françoise et Angéla, les deux secrétaires du BEE (Bureau de l'Elève et de l'Etudiant) ont réalisé un travail important pour mettre à jour les adresses et les numéros de téléphone des parents d'élèves.

Merci de les aider dans cette tâche en leur signalant toute anomalie que vous viendriez à découvrir.

Amicale des personnels :

Merci de vous tourner vers Monsieur Marc ANASTASIO et vers Madame Brigitte PARISOT pour proposer vos services dans le cadre des activités amicalistes.

Ne pas oublier de régler votre cotisation.

Vendredis et veille de vacances :

L'agitation, intérieure au lycée mais surtout extérieure, nous a contraint depuis plusieurs années à nous assurer des services d'un vigile le vendredi après-midi, afin de renforcer l'action des surveillants sur le terrain. Désormais, la veille de vacances, l'établissement emploiera deux vigiles au lieu d'un seul.

Saisie des notes :

La traduction de la volonté d'accroître l'efficacité de la relation des parents d'élèves avec l'école passe par la saisie des notes sur Pronote, au quotidien, dès la correction des devoirs ou l'attribution des notes. Trop de résultats ne sont pas saisis, ou pas assez rapidement, dans cette application.

Fonctionnement de la reprographie :

Rappel des règles de fonctionnement :

- Les documents à photocopier sont enlevés de la salle des professeurs chaque jour à 13H00.
- Ces documents, dûment photocopiés selon le nombre d'exemplaires sollicité, sont rapportés en salle des professeurs dans un délai de 72h.

Eclairage du parking des personnels :

5 projecteurs seront installés sur le parking des personnels courant juin. Ces travaux constituent une première tranche d'un plan pluri annuel. Coût des travaux et de l'équipement : 395 000 FCFP.

Signalétique :

Une signalétique sera prochainement mise en place pour aider les nouveaux arrivants et les usagers occasionnels à se diriger dans l'établissement. Coût de cette opération : 587 000 FCFP.

Equipement de l'établissement sur fonds propres :

- Une mono brosse : 187 000 FCFP.
- Une hotte (Sciences physiques) : 400 000 FCFP.
- Réparation d'un groupe électrique : 400 000 FCFP.
- Câblage informatique : 1 000 000 FCFP.

Fontaines à eau :

2 nouvelles fontaines ont été installées en remplacement des anciennes devenues vétustes. 2 autres fontaines (à acquérir) devraient pouvoir être installées vers le mois de septembre.

Orientation :

Les conseillères d'orientation interviendront auprès des élèves de terminale à partir du 11 mai. Un planning sera distribué ultérieurement. Pour cette séance d'information d'1h ou 1h30 selon les cas, les professeurs principaux accompagneront leur classe en salle A310.

Récapitulatifs de services (ex « VS ») :

Les récapitulatifs de Services (ex « VS ») pour l'année 2010 seront disponibles pour signature au secrétariat du proviseur adjoint, à partir du **lundi 3 mai 2010**.

Compte tenu de la spécificité de l'établissement, il peut arriver que certaines informations soient inexactes (intitulé d'un cours, nom d'un groupe, effectif, ...). L'important est le contrôle des HSA. Les récapitulatifs de service qui n'auront pas été signés le 05 mai seront considérés comme acceptés.

Effectifs faibles : seulement trois professeurs sont concernés par l'application de cette réglementation (un en espagnol et deux en japonais) cette année. Exceptionnellement, la réglementation ne sera pas appliquée cette année, notamment parce que l'application provoquerait une aggravation du sous service en japonais.